

Fiche de spécifications



DÉSINFECTION MÉDICALE

1556 Désinfectant concentré du matériel par trempage ou contact Bactéricide Fongicide Alimentaire

Mise à jour 01/02/2018

1 - DESTINATION

Désinfection générale des surfaces propres, des locaux, des matériels, de l'air, en milieu alimentaire ou non : locaux, vestiaires, sanitaires, tatamis, salles, saunas, douches et piscines, des bacs à sable, des bacs de réception, des toboggans ...

Traitement fongicide des locaux de stockage, des matériels de récolte, des matériels de stockage, du matériel de transport et des Produits d'Origine Végétale à 1 % dans l'eau (homologation n° 9000764 du 6.12.90.

2 - PROPRIETES

Bactéricide selon la norme AFNOR NFT 72173 (NF EN 1276)

Fongicide homologation Ministère de l'Agriculture n° 9000764 du 06.12.1990 concentration de 5 %

Actif sur le virus HIV 1 à la concentration de 10 % Temps de contact de 30 mn.

Actif sur le virus de l'hépatite B à la concentration de 2 % Temps de contact de 30 mn.

Actif vis-à-vis de la listéria monocytogène à la dose de :

- 0,25 % avec un temps de contact de 5 minutes
- 0,05 % avec un temps de contact de 60 minutes

Actif sur la légionella pneumophila à la concentration de :

- 0,016 % avec un temps de contact de 15 minutes
- 0,008 % avec un temps de contact de 2 heures

Eléments de composition :

- chlorure de didécyl diméthyl ammonium 100 g/l

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- liquide de couleur rose
- pH (à l'état pur) : 8 ± 0.5
- densité à 20° C : 0.99 ± 0.01
- soluble dans l'eau

3 - MODE D'EMPLOI

Toujours diluer dans de l'eau froide, aux dilutions d'homologation (voir ci-dessus).

A raison de 0,25 à 6 % dans le cas de désinfection de matériel médicochirurgical, temps de trempage de 5 à 15 minutes.

Il s'utilise par trempage, pulvérisation, brumisation, brossage, circulation.

Rincer à l'eau potable après utilisation sur le matériel destiné à être au contact des denrées alimentaires.

Bacs à sable : Dilution 1 % dans l'eau.

Précautions d'utilisation : ne pas mélanger à d'autres produits, - stocker à une température comprise entre 5° C et 25° C, - contrôler l'efficacité du rinçage, à l'aide d'un réactif approprié

4 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Fiche de données de sécurité disponible sur demande à contact@dipter.eu

D.L.U 2 ans

CONDITIONNEMENT : Carton de 4 bidons de 5 L



DIPTER EST CERTIFIÉE
EURO-QUALITY SYSTEM



Siège Social :

Avenue Flore

CS 40823

LE THILLAY

95508 Gonesse cedex

Tél. : 01.39.88.15.35

Fax : 01.39.92.90.55

www.dipter.eu

E-mail : contact@dipter.eu

S.A.S au capital de 40 000€

R.C.S. Pontoise B 333134526

Siret 333 134 526 00024

Ape 2041Z

Les informations, les préconisations et les conseils d'utilisation contenus dans la présente notice, ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne constituent pas des règles absolues, du fait de certains éléments pouvant échapper à notre contrôle ; ils correspondent à une utilisation définie ; celle-ci doit être respectée par l'utilisateur. Dans le cas d'un emploi différent, l'utilisateur devra procéder à des essais préalables pour s'assurer que le produit convient à cette nouvelle destination ; la manipulation des produits, leur mise en œuvre, leur application, non conformes à leur destination, aux conseils et aux préconisations d'emploi, ne sauraient engager la responsabilité de notre Société. PRODUIT A USAGE PROFESSIONNEL - Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et la fiche de données de sécurité - Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.